PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale
des territoires et de la mer

POINT INFORMATION

Rouen, le 25/03/2024

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE

Service Prévention Éducation aux Risques et Gestion de Crise

Bureau Sécurité Routière et Transports Exceptionnels

Fermeture de la D3 du 02 au 03 avril inclus

Du 02 au 03 avril 2024 inclus, la circulation de tous les véhicules sera interdite sur la route départementale D3, de jour comme de nuit, entre Moulineaux et Maison brûlée.

Merci de reconnaître votre itinéraire afin de savoir si la déviation est adaptée à votre gabarit.

RAPPEL :
La circulation des transports exceptionnels doit être réalisée à faible allure et avec la plus grande prudence.

Cité administrative, 2, rue Saint-Sever
BP 76001, 76032 ROUEN Cedex

Mél : ddtm-speric-bsrte-te@seine-maritime.gouv.fr

Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-16h30 (du lundi au jeudi)
8h30-12h00 / 13h30-16h00 (le vendredi)